

LA loi sur l'autonomie des universités, adoptée en urgence, le 10 août, au cœur de l'été, a provoqué en novembre une épidémie de blocages de facs par les étudiants... Mais les enseignants sont tout aussi contre.

Les pétitions pour l'abrogation de la loi lancées par le collectif Sauvons la recherche et par le syndicat majoritaire SNE-Sup-FSU atteignent, respectivement, 21 000 et 24 000 signatures. En un mois, le collectif indépendant Sauvons l'université a, pour sa part, déjà recueilli 4 500 noms. Ce qui, au bout du compte, représente une large majorité des quelque 57 000 enseignants-chercheurs titulaires. « *Nous sommes au cœur de la réforme, mais nous n'avons jamais été consultés* », s'indigne Jean Fabbri, le secrétaire général du SNE-Sup. Du coup, il annonce une grande manif pour ce mois-ci ainsi que des référendums auprès du personnel des facs...

Les enseignants du supérieur rejettent surtout, et avec force, leur nouveau système de recrutement, qui sera désormais largement à la discrétion du président de la fac. Ils y voient le

renoncement à la « collégialité », chère aux universitaires, y compris américains, et qui reposait jusqu'alors sur l'élection par une commission autonome composée de collègues de la même discipline.

Le professeur au Collège de France Antoine Compagnon, qui dirige un petit syndicat de droite, avait ainsi mis en garde

l'Elysée dès le 25 juin : « *Votre texte privilégie les prérogatives des présidents par rapport à l'indépendance des professeurs.* »

Désormais, le mouvement de grogne va au-delà de la loi Péresse et vise l'engagement budgétaire « *en trompe l'œil* » du gouvernement : pas la moindre création de poste cette année, et ce pour la première fois depuis quinze ans ! Sur le 1,8 milliard d'euros supplémentaire vanté par Péresse, l'essentiel passe en crédits impôt recherche (qui bénéficient d'abord aux entreprises), cotisations de retraite ou dans les bâtiments... Mais 40 millions seulement iront à la formation. Et une obole de 27 millions au nouveau plan « Réussite en licence », annoncé tout à trac et sans consultation par la ministre. Alors que ce plan prévoit une refonte complète des filières, des programmes et sans doute des horaires des enseignants.

Le 17 décembre, le Conseil national pour l'enseignement supérieur et la recherche a d'ailleurs rejeté ce budget à 85 % des votants. Mais il n'a qu'un avis consultatif, bien sûr...

D. F.